



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2879  
6 octobre 2023  
1,50 € • DOM: 2€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE OUVRIÈRE**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

# **Hausse des prix: les ministres s'agitent, les capitalistes décident**



**Loi "plein-emploi"**  
**Tous les travailleurs  
attaqués**

Page 3

**Logement**  
**La crise  
permanente**

Page 5

**Migrants**  
**Non à l'Europe  
forteresse!**

Page 8

**Leur société**

- Loi plein emploi : une attaque contre tous les travailleurs 3
- Hausse des carburants : mauvais feuilleton 3
- Macron : la tactique du gendarme 4
- Gendarmerie et insécurité sociale à Fourmies 4
- Lecornu en Ukraine : guerre et bonnes affaires 4
- Logement : une crise permanente 5
- Collectivités locales à la diète 5
- Nos lecteurs écrivent : à la poursuite de l'or bleu 5
- Soins dentaires : envie de mordre 6
- Bronchiolite : campagne de vaccination chaotique 6
- Punaises de lit : on n'a pas fini de se gratter 6
- SNCF : piqûre de rappel 6
- Éducation nationale : budget de pénurie 7
- Précarité étudiante : se nourrir avec trois euros par jour 7
- AESH : de quoi se révolter ! 7
- Nos lecteurs écrivent : précarité dans l'enseignement 7
- Pauvreté : une spirale infernale 16
- Dette de l'État : les travailleurs n'ont pas à payer 16
- Arrêts maladie : nouvelle attaque 16
- Rouen : incendie de deux immeubles 16

**Dans le monde**

- Migrants : non à l'Europe forteresse 8
- Haïti : une intervention, prélude à une catastrophe de plus 8
- Mer de Chine : mare nostrum américaine 8
- Gabon : le dictateur est parti, pas les militaires 9
- Nigeria : la population face à la hausse des prix 9
- Kosovo : l'autre poudrière en Europe 10
- Oignons : rien n'échappe à la spéculation 10

**Il y a 80 ans**

- Italie, septembre 1943 11

**Dans les entreprises**

- 13 octobre : s'en saisir pour affirmer nos revendications 12
- Marins pêcheurs : dans les filets de Total 12
- CHI Clermont et CHU de Besançon 12
- Aéroport de Roissy 13
- Accidents du travail : deux morts par jour 13
- Adecco 13
- Sète : pontiers en grève 13
- Tours : colère dans la santé 14
- Grenoble Métropole 14
- Territoriaux de Fleury-Mérogis 14
- Seb Moulinex - Mayenne 14
- SNCF Loire-Océan 15
- SNCF-TER d'Amiens 15

# Hausse des prix : les ministres s'agitent, les capitalistes décident

« On ne reviendra pas aux prix d'avant », a reconnu Bruno Le Maire, alors que l'inflation se maintient officiellement à 5% par an.

Le carburant frise les 2 euros le litre. Les prix de l'alimentaire ont pris 20% en deux ans. Ceux qui se sont saignés pour acheter leur logement voient leur taxe foncière exploser. Chaque passage au supermarché, chaque plein à la pompe, chaque facture devient source d'angoisse.

Mois après mois, de nouvelles fractions de travailleurs sous-payés, de chômeurs mal indemnisés, de jeunes sans revenu ou de retraités aux petites pensions sont poussés vers la pauvreté. Le cri d'alarme lancé par le président des Restos du cœur vaut mieux que toutes les statistiques : en France, des millions de personnes ne pourraient manger à leur faim sans les associations caritatives.

Borne et Le Maire prétendent combattre l'inflation. Mais, s'ils savent brandir le gros bâton pour obliger les titulaires du RSA à travailler 15 heures par semaine contre une aumône de 600 euros par mois, ils refusent d'imposer quoi que ce soit aux capitalistes.

La proposition avortée d'Élisabeth Borne d'autoriser la vente à perte du carburant est une leçon de choses. La mesure à peine annoncée, les patrons de la grande distribution l'ont sèchement rejetée. Vendre à prix coûtant pour se faire de la pub, pas de souci ; vendre à perte, c'est niet !

Le gouvernement annonce-t-il une taxe sur les riches sociétés d'autoroutes ? En moins d'une demi-heure, les patrons de Vinci, Eiffage et autres concessionnaires privés répondent qu'ils la répercuteront sur les automobilistes.

Les ministres s'agitent, mais ce sont les capitalistes qui décident. Ce sont eux qui fixent leurs prix dans le secret des affaires.

L'inflation n'est pas un phénomène mystérieux. Elle résulte de la guerre entre capitalistes pour accaparer la plus grande part de profits. Les plus puissants, dans l'énergie ou le transport maritime, ont augmenté leurs prix. Chaque événement, pandémie, guerre, sécheresse, bouscule les rapports de force entre eux et sert de prétexte pour augmenter les prix. À chaque étape, industriels, distributeurs ou spéculateurs répercutent ces hausses en ajoutant leur propre marge. Au bout de la chaîne, les classes populaires sont saignées.

Le prix du carburant s'envole parce que les raffineurs ont multiplié leur marge par dix depuis 2021. Et le gouvernement en est encore

à se demander s'ils ne feraient pas des « supermarges » ! Du côté de l'alimentaire, industriels et grande distribution s'accusent mutuellement d'avoir augmenté leurs prix. Ils parlent en connaisseurs, car ils l'ont tous fait et sont tous des profiteurs !

Sous l'Ancien Régime, les rois créaient de nouveaux impôts pour améliorer leur train de vie. Aujourd'hui, les capitalistes s'octroient de superbes marges que nous payons au quotidien. Ces rois des temps modernes sont des parasites et des irresponsables. Leur avidité est en train de détraquer tout le système et de compromettre leurs propres affaires.

Les prix flambent et les salaires sont bloqués, ce qui diminue la consommation. La hausse des

taux d'intérêt imposée par les banques centrales renchérit les emprunts, et il devient impossible d'acheter un logement ou une voiture. Des petites entreprises font faillite faute de pouvoir renouveler un crédit. L'immobilier plonge dans la crise et la récession menace.

Mais les rois du pétrole ou du luxe s'en fichent. La production peut s'effondrer,

des millions de travailleurs dépendre de l'aide alimentaire ou se retrouver à la rue, ces gens-là continueront de sillonner la planète dans leurs jets privés, de se payer des bouteilles à 3000 euros et de racheter leurs concurrents à coup de milliards.

Comble du cynisme, les industriels français se réjouissent d'avoir gagné en compétitivité, parce que les salaires ont augmenté moins vite en France que chez leurs concurrents chinois, américains ou allemands. On ne saurait mieux dire que les profits des capitalistes sont réalisés en exploitant les travailleurs !

Aux États-Unis, les travailleurs de l'automobile font grève pour des augmentations de salaire. Là-bas comme ici, la seule façon de ne pas tomber dans la pauvreté ou la déchéance, c'est d'imposer que les salaires rattrapent les 400 ou 500 euros perdus ces dernières années. Tous les salaires, toutes les pensions et les allocations doivent être indexés en temps réel sur la hausse des prix !

Ces mesures ne sortiront pas du dialogue social. Pour les imposer, la seule classe utile dans la société, celle qui produit tout, celle des travailleurs, doit menacer la machine à profits des capitalistes.

Nathalie Arthaud



## Loi "plein-emploi" : une attaque contre tous les travailleurs

Lors de la discussion à l'Assemblée du projet de loi pour le plein emploi, le gouvernement a soutenu, le 28 septembre, un amendement d'un député Les Républicains instaurant une obligation de quinze heures d'activités hebdomadaires pour les bénéficiaires du RSA.



Quand Pôle emploi s'appellera France Travail, la file d'attente aura changé de nom.

En juillet, lors de l'examen du texte au Sénat, le ministre du Travail et ancien socialiste Dussopt avait laissé une marge de manœuvre aux départements, gestionnaires du RSA, pour imposer cette disposition « en fonction des situations particulières ». La droite y a vu une occasion de faire de la surenchère dans la démagogie anti-chômeurs, exigeant et obtenant que les quinze heures hebdomadaires soient imposées à tous, sans exception.

Olivier Dussopt prétend que les activités en question ne seront ni du travail gratuit ni du bénévolat obligatoire, mais des activités d'insertion et de

formation. Cependant, dans les 18 départements qui expérimentent déjà cette mesure, de nombreux bénéficiaires sont contraints d'effectuer des stages non payés dans différents secteurs d'activité. De plus, ce ne sont pas les ateliers CV ni les formations bidon auxquels sont déjà soumis les chômeurs qui leur permettront de retrouver un emploi. En cas de non-respect de cette obligation, le RSA sera suspendu et les allocataires privés de tout moyen de subsistance.

Cette mesure n'est pas seulement totalement inique pour les travailleurs privés d'emploi. Elle est également une attaque en

règle contre tous les travailleurs. Imposer à des chômeurs de travailler gratuitement fera forcément pression sur les salaires de tous les travailleurs. Le gouvernement tente aussi de dresser ceux qui ont encore un emploi contre ceux qui en sont privés.

Il est vital pour l'avenir du monde du travail de s'opposer à une telle division. La classe ouvrière ne peut défendre ses intérêts, ses conditions de vie, son droit à un emploi et à un salaire correct qu'en restant unie face à ses exploiters et au gouvernement à leur service.

David Mencas

## Hausse des carburants : mauvais feuilleton

Depuis plusieurs semaines, le gouvernement veut donner l'illusion qu'il agit face à la hausse des prix des carburants. Après la vente à perte, refusée immédiatement par les distributeurs, il s'est rabattu sur la vente à prix coûtant.

Laissée à la bonne ou mauvaise volonté des distributeurs, particulièrement des grands groupes d'hypermarchés pour lesquels le carburant est surtout un produit d'appel, cette mesure n'aura guère d'effet sur les consommateurs.

Le gouvernement a alors proposé un nouveau chèque carburant de 100 euros pour 4,3 millions d'automobilistes, selon ses estimations, qui serait versé courant 2024.

Au prix actuel du carburant, cela représente moins de 50 litres d'essence, uniquement pour les plus modestes et uniquement pour se rendre au travail. Tant pis pour ceux qui gagnent un peu plus, tant pis pour les retraités, les mères de famille et les chômeurs. Ou plutôt, du point de vue gouvernemental, tant mieux, puisque cette nouvelle augmentation participe de la tentative permanente de division entre les « assistés » et

les autres, les retraités et les actifs, les chômeurs et les salariés, etc.

La création d'une mission, chargée d'évaluer les coûts du raffinage, les coûts de transport, de distribution et sur les marges nettes des entreprises, complète le dispositif. Il n'y a pourtant pas besoin de commission spéciale pour savoir où s'envole l'argent volé à la pompe. L'UFIP, organisme qui représente les sociétés pétrolières, explique que les marges des raffineurs sont passées de 18 euros la tonne en 2013 à 101 euros en moyenne sur l'année en 2022. C'est ainsi, entre autres, que le groupe TotalEnergies a réalisé



19 milliards d'euros de bénéfices l'an dernier.

C'est en définitive ce magot-là que le gouvernement

cherche à protéger en faisant la danse du ventre devant les pompes.

Lucas Pizet

## Fêtes régionales de Lutte ouvrière

### Orléans

Samedi 7 octobre  
de 14 heures à minuit  
Salle des Bicharderies, rue  
des Bicharderies  
à Fleury-les-Aubrais

### Rennes

Samedi 7 octobre  
de 15 heures à minuit  
Centre social Carrefour 18  
Métro H. Fréville

### Strasbourg

Dimanche 8 octobre  
à partir de 11 heures  
Centre social et culturel

Hautepierre-le-Galet  
4, avenue Tolstoï

Avec Jean-Pierre Mercier

### Fourmies

Dimanche 8 octobre  
à partir de 11 heures  
Espace Mandela (à côté de  
l'Écomusée)

Nathalie Arthaud animera  
un débat à 12 heures

### Tours

Samedi 14 octobre  
de 14 h 30 à minuit  
Salle des fêtes  
de Saint-Pierre-des-Corps

Débat avec Nathalie Arthaud

### Grenoble

Samedi 14 octobre  
à partir de 14 h 30  
Salle des fêtes d'Échirolles

### Reims

Dimanche 15 octobre  
à partir de 11 heures  
Salle Rossini

### Le Mans

Samedi 21 octobre  
de 17 heures à minuit  
et demi  
Salle Pierre Guédou  
Quartier du Miroir

Guerre, inflation,  
crise climatique...  
Renverser  
le capitalisme!



## Meeting à Paris

Avec Nathalie Arthaud  
et Jean-Pierre Mercier

Samedi 7 octobre à 15 heures

À la Maison de la Mutualité,  
24, rue Saint-Victor - Paris 5<sup>e</sup>  
Métro: Maubert-Mutualité - entrée libre

## Macron : la tactique du gendarme

Lundi 2 octobre, Macron s'est rendu à Tonneins, une petite ville du Lot-et-Garonne, pour annoncer que 238 brigades de gendarmerie allaient fleurir dans les zones rurales. Il s'agirait d'honorer une promesse de campagne et de lutter contre l'insécurité, présentée comme grandissante.

Le président et ses fidèles prétendent que l'insécurité viendrait du manque de présence policière. En vertu de quoi, ils ont fait voter l'an passé 15 milliards d'euros de crédits supplémentaires pour les forces de répression, soutenus par la droite, l'extrême droite et une partie de la gauche. En fait l'insécurité, dans les petites villes comme dans les grandes, vient essentiellement des conditions de vie de la population, que l'État, pour ce qui le concerne, laisse se dégrader. L'insécurité, c'est le manque de services publics, la fermeture des maternités, des postes, des classes, le manque de logements populaires, l'augmentation des prix, y compris ceux qui dépendent de l'État. En la matière, Macron a continué la politique d'économies de ses prédécesseurs aux dépens des classes

populaires. Quant aux incivilités, aux violences dans les rues ou dans les familles, aux trafics, voire aux crimes, ce ne sont pas ces brigades qui seront en mesure d'y changer grand-chose. La majorité seront de plus mobiles, se déplaçant d'une commune à l'autre dans des camions transformés en bureaux. Macron espère simplement, dit-il, que les pandores détourneront les électeurs de « se tourner vers les extrêmes ». Derrière cette phrase toute faite de ceux qui courent derrière l'extrême droite, il y a la petite manœuvre politique offrant un argument de campagne aux futurs candidats macronistes des villages pourvus d'un poste de gendarmerie ou du passage du camion bleu.

Les 238 brigades rurales et leurs 2 144 gendarmes sont un décor de la comédie publicitaire permanente



Militants rassemblés contre Macron à Tonneins.

de l'entreprise Macron et successeurs. Ils représentent d'ailleurs une toute petite partie des forces de répression, à peine 2 % de la gendarmerie. Le reste, le peuple des casernes et

des commissariats, celui qui consomme les 15 milliards d'euros, est là pour les choses sérieuses : défendre la grande propriété privée, l'ordre capitaliste, le retour sur investissement

des banquiers et des industriels. On le voit dans toutes les manifestations, parfois sur les piquets de grève et dans bien d'autres exactions contre la population.

**Paul Galois**

### Gendarmerie et insécurité sociale à Fourmies

Fourmies, dans le Nord, ville de 11 400 habitants, dispose d'une caserne de gendarmerie depuis 2015, en remplacement du commissariat fermé à la même date. En revanche, et pour ne parler que des services publics, on y a fermé l'agence de la Banque de France et le tribunal

des prud'hommes, les horaires d'ouverture de la Caisse d'allocations familiales et de la Sécurité sociale ont été réduits, la gare SNCF est fantomatique, des classes sont régulièrement fermées, l'hôpital est sur la sellette depuis longtemps. Le taux de chômage approche les 30 % et l'insécurité

sociale y est manifeste et pesante.

Mais, presque tous les samedis, trois gendarmes caparaçonnés passent rapidement au marché, sans naturellement que cela ne change quoi que ce soit ni à l'insécurité sociale ni même au vote des électeurs.

**P. G.**

## Lecornu en Ukraine : guerre et bonnes affaires

Vendredi 29 septembre, un forum ouvert aux marchands d'armes des pays fournissant l'Ukraine était organisé à Kiev. Pour l'occasion, le ministre français des Armées, Sébastien Lecornu, a joué les représentants de commerce en exposant sans fard que la guerre en Ukraine est une occasion en or pour des industriels, une occasion à ne pas rater.

Plus d'un an et demi après le début de la guerre, le régime de Zelenski a annoncé le développement d'unités de production d'armements ou de maintenance en Ukraine, pour ne plus dépendre entièrement des fournitures venant de l'extérieur. C'était l'enjeu du forum du 29 septembre, pour lequel le ministre français des Armées s'est déplacé, accompagné pour la galerie de parlementaires, et pour les choses sérieuses d'une vingtaine de chefs d'entreprises spécialisées dans le déminage, le cyber, les drones, les blindés ou encore l'artillerie.

Seize contrats ou ébauches de contrat ont été

élaborés entre des industriels français et ukrainiens. Des grosses entreprises françaises de l'armement, comme Nexter, Thales ou Arquus, étaient bien sûr du déplacement, pour développer leur activité directement en Ukraine, mais aussi des plus petites, dont la production n'était d'ailleurs pas à l'origine destinée aux champs de bataille. Par exemple, le fabricant français de drones Delair se frotte les mains : le gouvernement lui avait déjà acheté 150 appareils pour l'armée ukrainienne, et la société, qui était du voyage à Kiev, s'est engagée à en assurer la maintenance sur place. Pour cette société toulousaine de

80 salariés, « c'est une belle vitrine pour aller vendre sur d'autres marchés », comme l'a déclaré le PDG.

Le ministre des Armées a partagé cette jubilation patronale, en déclarant que les besoins de l'armée ukrainienne constituent « des opportunités pour les industries françaises ». Et

d'ajouter : « Cette perspective-là, les Anglo-Saxons l'ont comprise. À nous de défendre aussi le pré carré français dans cette affaire. »

Le ministre Lecornu parle comme un homme d'affaires, en guerre contre ses concurrents. C'est le langage de la vérité quant aux motivations réelles du

soutien apporté à l'Ukraine par les puissances impérialistes, même de second rang comme la France, bien avant l'invasion orchestrée par Poutine : se tailler des marchés et les défendre bec et ongles avec la peau des peuples ukrainien et russe.

**Boris Savin**



Au Forum de l'industrie et de l'armement à Kiev.

## Logement : une crise permanente

« La pénurie de logement est une bombe sociale » a déclaré Édouard Philippe, ancien Premier ministre de Macron. « Il faudrait produire 518 000 logements par an jusqu'en 2040 », selon Emmanuelle Cosse, présidente de la fédération des HLM et ancienne ministre du Logement.

La pénurie de logements accessibles aux classes populaires, quasi permanente, ne cesse de s'aggraver. Il manque des nouveaux logements, ceux qui existent sont de plus en plus chers et des millions de personnes ne peuvent plus payer un loyer ou les traites de leur crédit immobilier.

Selon la fondation Abé-Pierre, aujourd'hui en France quelque 12 millions de personnes sont contraintes de rester dans des appartements trop petits, mal isolés, mal situés, ou de cohabiter avec leurs parents, même en couple. Plus de 4 millions de personnes sont carrément sans logis ou logés sans eau courante, sans cuisine ou sans WC intérieur.

Les promoteurs immobiliers privés construisent moins de logements, de type social ou pas, qu'il serait nécessaire pour faire face à l'augmentation de la population. Et ceux qu'ils construisent sont inaccessibles aux plus modestes. Certains maires sont réticents à délivrer des permis, pas seulement pour des logements sociaux car, faute de financement, ils rechignent à construire des écoles, des crèches et autres infrastructures pour accueillir les nouveaux résidents. Dans les grandes villes ou les régions

touristiques, comme la Bretagne, les propriétaires gagnent plus d'argent en louant aux touristes, sous forme d'Airbnb, plutôt qu'à des locataires permanents, qui ne trouvent rien à louer.

Les budgets alloués par l'État au logement social sont en baisse. Moins de 90 000 logements de type HLM ont été construits en 2022, contre 125 000 en 2017. Et pourtant 2,4 millions de ménages sont actuellement inscrits sur des listes d'attente pour un logement de type HLM.

Même les lois supposées protéger les locataires, comme la loi « climat et résilience » qui interdira de louer des passoires thermiques à partir de 2025, peuvent aggraver la pénurie. Ainsi un grand nombre de propriétaires, par choix ou faute d'en avoir les moyens, préfèrent ne plus louer plutôt que d'engager de coûteux travaux de rénovation. Le principal effet de cette loi ne sera pas de lutter contre le gâchis énergétique, mais de réduire encore l'offre de location et de favoriser les marchands de sommeil sans scrupule.

La part du revenu des ménages populaires consacrée au logement atteint désormais 35 % en moyenne. Mais, en région parisienne et dans quelques régions

en tension, cette part peut dépasser la moitié du revenu. D'un côté les salaires sont bloqués, de l'autre le prix des logements flambe. Avec la montée des taux d'intérêt décidée par les banques centrales, l'accès au crédit se referme pour des millions de ménages, et pas les plus modestes, qui ne peuvent plus acheter. Un effet déjà visible est le ralentissement du marché de l'immobilier : avec des prix en baisse, les propriétaires ne vendent plus, ce qui aggrave la pénurie de logements disponibles.

En parlant de « bombe sociale », Édouard Philippe prédit une catastrophe.



Manifestation à Toulouse en 2022, pour le droit au logement.

Comme le pain, les logements sont produits pour être vendus. Ceux qui n'ont pas de quoi payer dorment dehors, quand bien même ils sont indispensables à la société. Il n'y a pas de

solution à la question du logement tant que celle-ci sera soumise à la loi du marché, c'est-à-dire à la loi du profit et à la propriété privée.

Xavier Lachau

## Collectivités locales : à la diète

**Dans le budget 2024, le gouvernement prévoit d'augmenter de 220 millions d'euros la dotation globale de fonctionnement des collectivités territoriales.**

Loin de crier bravo, les maires et les associations d'élus locaux ont fait connaître leur mécontentement.

Cette hausse est loin de couvrir l'inflation, constatent-ils, alors que les dépenses de fonctionnement ont fait des bonds colossaux, à commencer par l'électricité, dont le prix a parfois été multiplié par cinq ou six, l'alimentation pour les cantines scolaire, ou les dépenses pour les travaux indispensables. Mais surtout les élus locaux, à commencer par les maires, sont confrontés à toutes les difficultés sociales : comme il y

a de plus en plus de pauvres, il rentre forcément moins d'argent dans le budget des communes, tandis qu'il y a beaucoup plus de gens à aider.

À cela s'ajoute la suppression de la taxe d'habitation, qui n'a pas été compensée « à l'euro près », comme l'avait soutenu Macron en 2019. Déjà le remboursement avait été fixé sur l'argent généré par cette taxe en 2017, et il n'a jamais été revalorisé depuis, quelle qu'ait été l'inflation. En outre, il y avait eu un transfert depuis d'autres taxes, par exemple en prenant sur le montant des APL.

Dans ces conditions, un grand nombre de communes ont décidé pour se financer d'augmenter la taxe foncière, parfois de 60 % comme à Paris. Ceci, en plus d'une hausse générale de 7,1 % appliquée pour toutes les communes suite à l'inflation.

Dans ses discours, Macron reporte sur les maires la responsabilité des hausses de la taxe foncière. Mais c'est son gouvernement qui est responsable de cette augmentation d'impôt, en ne tenant pas l'engagement de compenser la suppression de la taxe d'habitation et en favorisant l'extension de la pauvreté par sa politique.

Marianne Lamiral



## Nos lecteurs écrivent À la poursuite de l'Or Bleu

C'est avec stupeur que j'entends, lors d'un journal télévisé, qu'à Montagnac, village d'un peu plus de 4 000 habitants entre Béziers et Montpellier dans l'Hérault, le maire serait prêt à vendre à un grand groupe industriel privé un trésor bleu : une nappe phréatique inexploitée sur la commune.

Cette nappe gigantesque à 1 500 m de profondeur (forage de la Castillonne) serait capable

d'alimenter en eau près de 20 000 foyers. Mais, vendue pour l'incroyable et dérisoire somme de 30 000 euros à Alma, géant industriel de l'eau en bouteille (Cristalline, Saint-Yorre, Rozana, Courmayeur, etc.), elle permettrait de produire de 500 000 à 1,5 million de bouteilles d'eau par jour ! Avec une usine de 15 000 m<sup>2</sup> et des passages incessants de camions !

Notre région souffre de sécheresse. Nous sommes

soumis régulièrement à des arrêtés préfectoraux régulant ou interdisant les arrosages et l'utilisation de l'eau au quotidien. Nous, nous le comprenons, car l'eau est un bien précieux... Il arrive que certaines communes n'aient plus d'eau potable et soient ravitaillées par des bouteilles d'eau (deux par jour et par personne), quelle dérision ! Oui l'eau est un bien précieux qui devrait être un bien



commun... et gratuit.

Pendant qu'on nous demande toujours plus d'efforts dans un avenir climatique catastrophique, pour Alma ce serait des

profits, encore des profits... toujours plus de profits à la poursuite de l'Or Bleu !

Une lectrice de Pézenas

## Soins dentaires : envie de mordre

**C'était une des nombreuses promesses du candidat Macron en 2017 : « *Aucun Français ne renoncera aux soins pour des raisons financières* », promesse assortie du serment d'un « *reste à charge zéro* » tant sur les lunettes que sur les prothèses dentaires et auditives à l'horizon 2022.**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, à grand renfort de publicité, le « 100 % santé dentaire » était mis en place. Il prétend permettre le remboursement des consultations et des soins pratiqués par le dentiste, ainsi que le remboursement de prothèses dentaires. Attention, toutes les prothèses ne sont pas remboursées : celles en céramique ne le sont que pour les dents du sourire, celles de devant ; et pour les molaires, il faut se contenter de prothèses en métal. Quant aux implants, il n'est même pas question d'y penser.

Mais surtout, l'appellation « 100 % santé dentaire » est un véritable mensonge puisque l'Assurance maladie ne rembourse que 70 %

de la facture, les 30 % restants étant à la charge de la mutuelle ou de la complémentaire santé. Mais plus de 2,5 millions d'assurés n'ont pas de mutuelle, autant de personnes qui, majoritairement, renoncent aux soins, notamment aux soins dentaires.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, c'est pire encore. Comme annoncé au mois de juin dernier, les consultations et les soins chez le dentiste ne sont plus remboursés par l'Assurance maladie qu'à hauteur de 65 ou 55 % du tarif conventionnel, au lieu de 70 %. Le reste à charge passe donc de 30 % à 35-45 % qui doivent être compensés par les complémentaires santé.

Le scénario est écrit d'avance. Le tarif des cotisations pour les mutuelles va encore subir une hausse, le nombre de personnes ne pouvant plus payer va augmenter, et donc le nombre de ceux qui renonceront aux soins.

À la clé, avec cette nouvelle donne, l'Assurance maladie devrait économiser 500 millions d'euros. Non content d'oser affirmer que cette somme sera utilisée pour faire de la prévention afin d'aller vers une « génération sans carie », l'État se félicite de cette économie sous prétexte d'un déficit de 21 milliards d'euros de la branche maladie de la Sécurité sociale en 2022.

500 millions d'euros... Même pas le vingtième des bénéfices ramassés par le seul Sanofi en 2022, une goutte d'eau dans l'océan des profits des industriels de la santé.

Sophie Gargan



PHILIPPE DE POULIQUET LE PARISIEN

## Punaises de lit : on n'a pas fini de se gratter

**Les punaises de lit font la une de l'actualité depuis quelques semaines. Face à leur prolifération, le premier adjoint à la mairie de Paris a appelé le gouvernement à mettre en place un plan national de lutte contre ces nuisibles.**

Pourtant, cela fait des années que le problème est connu et signalé comme très sérieux. Et, comme toujours lorsqu'il s'agit de problèmes de santé publique, l'État n'intervient que dans l'urgence. Alors qu'en 2017 on recensait 200 000 interventions pour traiter le problème, en 2022 on dépassait le million. L'Agence nationale de sécurité sanitaire, l'Anses, estime que 11 % des ménages français ont été infestés pendant cette même période.

Cette contamination met en lumière toutes les tares de la société capitaliste. Pour commencer, il faut de l'argent pour traiter les endroits infestés : 866 euros en moyenne par intervention. De nombreuses familles ne peuvent donc pas traiter le problème. D'autre part, il est même difficile de connaître exactement l'ampleur du

problème, puisque des collectivités ou des entreprises nient la présence de punaises de lit par peur de faire fuir les clients et d'être obligées de faire des dépenses supplémentaires. Ainsi, la SNCF a démenti toute trace du nuisible dans ses trains, vantant un nettoyage permanent. Les salles de cinéma UGC ont elles aussi nié être concernées mais, là encore, il est difficile de savoir ce qu'il en est vraiment.

Le gouvernement n'est pas avare de conseils, mais il ne prévoit rien pour financer les interventions ni pour contraindre les bailleurs qui rechignent à les effectuer. La loi autorise même les propriétaires à répercuter le coût de l'opération sur les charges locatives.

Les punaises de lit peuvent se réjouir : elles ont des alliés au plus haut niveau !

Camille Paglieri

## Piqûre de rappel à la SNCF

Mi-septembre, dans l'atelier de maintenance des TGV de Paris-Sud-Est, les cheminots ont appris, par hasard, la suspicion de présence de punaises de lit dans une des rames en maintenance. La direction était au courant du problème depuis la fin du mois d'août, mais elle avait laissé plusieurs ouvriers travailler à l'intérieur de cette rame sans les en informer.

Lundi 18, à une dizaine, ils ont interpellé un cadre pour avoir le fin mot de l'histoire et lui dire vertement ce qu'ils pensaient de la direction : « *La SNCF communique sur des accidents de trajet en trottinette à l'autre bout du pays, et là, quand c'est dans l'atelier, RIEN !* »

Les punaises de lit sont nuisibles, mais l'attitude de la direction aussi.

Correspondant LO

## Bronchiolite : encore une campagne de vaccination chaotique

**La campagne de vaccination contre la bronchiolite des nourrissons, avec le vaccin Beyfortus fabriqué par les laboratoires Astra Zeneca et commercialisé par les laboratoires Sanofi, à peine commencée est déjà en butte à des problèmes.**

Le ministre de la Santé Aurélien Rousseau, reconnaît que trop peu de doses ont été commandées, 200 000 seulement, les autorités ayant estimé que 30 % des familles allaient faire vacciner leur bébé, alors que près de 80 % ont cherché à le faire.

Cette demande en hausse s'explique par la mémoire de l'épidémie de bronchiolite de l'hiver dernier, qui avait entraîné une saturation dramatique des Urgences pédiatriques

(35 000 bébés hospitalisés, dont 2 500 en soins critiques). Certains nourrissons avaient dû être hospitalisés à des dizaines de kilomètres de chez eux, d'où la détresse des familles.

Le gouvernement dit ne pas avoir prévu ce « succès » de sa campagne, mais peut-on s'en étonner quand on sait comment il est « à l'écoute » de la population ? Le ministre est bien plus à l'écoute des laboratoires pharmaceutiques, avec qui il négocie

sans aucune transparence. Comme à chaque fois, la règle du sacro-saint secret commercial s'impose et on ne sait rien du montant du contrat. Et aujourd'hui que la demande de doses de vaccins antibronchiolite explose, c'est Astra Zeneca et Sanofi qui tireront sûrement les marrons du feu.

C'est d'ailleurs ce qui s'est passé quasiment à chaque campagne de vaccination ces dernières années. En 2020, la vaccination contre le Covid 19 a permis à Pfizer, Monsanto et dans une moindre mesure Astra Zeneca de faire des profits colossaux en vendant au plus offrant des doses qui manquaient cruellement aux pays les plus pauvres !

Alors, si bien sûr on ne peut pas tout prévoir, notamment en matière d'épidémie, on constate que l'impréparation quasi-systématique des autorités de santé ne relève pas des lacunes de la science, mais bien de leurs choix délibérés en faveur des trusts pharmaceutiques.

Cédric Duval



PIXNIO AMANDA MILLS USDCDF

# Éducation nationale : budget de pénurie

**Gabriel Attal a qualifié d'exceptionnel et d'historique le budget de l'Éducation nationale 2024, en hausse de 3,9 milliards d'euros. Cette augmentation correspond en grande partie aux augmentations de salaire des enseignants déjà annoncées, et qui sont loin d'être exceptionnelles.**

Le ministère parle d'une augmentation de 258 euros net par mois en moyenne entre avril 2022 et janvier 2024, et affirme que la promesse de Macron d'augmenter de 10 % les enseignants en début de carrière, moins bien payés, ont eu des augmentations plus importantes que les plus anciens. Mais cela ne représente qu'une hausse de 10 % sur

deux ans environ, ce qui ne compense même pas l'augmentation des prix sur cette période.

Attal a aussi annoncé une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat de 380 euros pour les enseignants, et de 500 euros pour d'autres agents moins bien payés. L'annonce avait déjà été faite au mois de juin pour toute la fonction publique, mais la prime ne sera versée qu'une

seule fois, en octobre. Enfin le « pacte », qui coûtera près d'un milliard d'euros, n'a rien d'une augmentation de salaire, contrairement à ce qu'affirme le ministère, puisqu'il consiste à accepter du travail supplémentaire pour être payé plus.

Le budget prévoit aussi la suppression de 2 500 postes d'enseignants, sous prétexte de la diminution attendue du nombre d'élèves. Plutôt que d'en profiter pour diminuer les effectifs des classes, le gouvernement va continuer à surcharger les classes de lycée avec très souvent plus de 35 élèves.

À défaut d'annoncer des moyens supplémentaires, Attal a vanté les mérites du SNU, qu'il entend développer, où 80 000 élèves pourront apprendre à saluer le drapeau et entendre des discours à la gloire de l'unité nationale, de l'armée française, afin de les préparer aux futures guerres « de haute intensité » que prévoit le gouvernement. Et, en attendant, cela aura permis au ministre de meubler ses conférences de presse.

**Hélène Comte**



Le SNU vanté par Gabriel Attal.

## Étudiants : se nourrir avec 3 euros par jour

**D'après sa directrice générale, près de 30 % des bénéficiaires de la Banque alimentaire ont moins de 25 ans.**

L'association distribue des colis à 500 000 jeunes. Outre les jeunes ouvriers contraints de vivre en enchaînant les petits boulots au gré de la volonté patronale, de plus en plus d'étudiants sont également contraints d'y avoir recours.

Alors que le coût de la vie étudiante a augmenté de 25,5 % depuis 2017, d'après le syndicat Unef, les associations estudiantines sont en première ligne pour constater la hausse de la précarité. Ainsi, l'association Linkee a distribué 1,5 million de repas au premier semestre,

contre un million sur l'ensemble de l'année 2022. D'après une étude qu'elle a réalisée, 76 % des étudiants interrogés disposent de moins de 100 euros une fois les factures payées, soit un peu plus de 3 euros par jour. Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que plus d'un étudiant sur deux déclare devoir sauter des repas faute d'argent.

**David Mencas**



S. BONNET FTV

## AESH : de quoi se révolter !

**Le 3 octobre, les accompagnants des élèves en situation de handicap, les AESH, qui permettent à des jeunes atteints d'un handicap quel qu'il soit d'intégrer l'école comme les autres enfants, étaient appelés par les syndicats à faire grève.**

Ce sont leurs conditions de salaire et de travail et, de ce fait, les conditions d'accueil de ces jeunes qui se détériorent.

« En moyenne, les AESH n'obtiennent que des contrats de 21 heures par semaine, pour un salaire mensuel en dessous de 800 euros. Vous vous rendez bien compte que c'est invivable », témoignait une AESH au collège Saint-Exupéry de Lons-le-Saunier syndiquée au Snuipp (principal syndicat dans l'enseignement primaire).

Ces petits contrats laissent les employés, en grande majorité des femmes, dans une situation précaire. Mais ce sont aussi les jeunes handicapés qui pâtissent de la situation, car ils ne bénéficient pas de conditions qui leur permettent d'étudier et de progresser. Sans parler du fait que, trop souvent, le nombre trop faible d'AESH ne permet même pas aux parents de scolariser leur enfant.

Une salariée expliquait ainsi qu'une semaine après la rentrée, on lui a annoncé qu'elle devait s'occuper d'un élève supplémentaire, alors que, sur ses 21 heures hebdomadaires, elle avait déjà la charge de deux adolescents en difficulté. « J'ai dû refaire tout mon planning, et diviser par deux les durées d'aide », a-t-elle dénoncé.

Le gouvernement ne prévoit aucune embauche à la mesure des besoins, bien au contraire. Il envisage en effet de fusionner le métier d'AESH avec celui de surveillant (Assistant d'éducation, AED), soi-disant pour offrir un temps plein aux AESH, mais pour faire le travail de deux personnes ! Voilà un moyen commode d'en diminuer le nombre global, et ce alors qu'il manque déjà des surveillants dans les établissements scolaires.

Une situation révoltante à plus d'un titre contre laquelle les AESH ont totalement raison de protester.

**Aline Retesse**



## Nos lecteurs écrivent Précarité dans l'enseignement

Je suis professeur contractuel pour l'Éducation nationale, c'est-à-dire embauché sans statut de fonctionnaire, en CDD, pour des remplacements à l'année, comme 10 % des profs de collège et lycée. Pour cette rentrée, je remplace une collègue en congé maladie d'un an. J'apprends

l'avant-veille de mon premier jour de travail, par mon directeur, que le rectorat compte me faire un contrat de travail allant jusqu'à la veille des vacances scolaires, puis faire redémarrer le prochain le lendemain du retour des vacances. La technique est bien rodée, puisque cela

peut les dispenser de payer mes congés, et ce toute l'année selon la même méthode.

Mais, finalement, le rectorat a fait encore plus fort : j'attaque ma troisième semaine de cours et je n'ai tout simplement pas de contrat de travail du tout. Et bien d'autres collègues, contractuels comme moi, sont dans

la même situation. [...]

En précarisant de plus en plus de travailleurs, dans l'enseignement comme dans bien d'autres services utiles à la population, l'État se comporte comme n'importe quel grand patron d'entreprise.

**Un jeune enseignant des Côtes-d'Armor**



CHRISTOPHE FOUQUIN-FOTOIA

# Migrants : non à l'Europe forteresse !

« Au 24 septembre, plus de 2 500 personnes ont été comptabilisées comme mortes ou disparues » depuis le début de l'année en Méditerranée, a annoncé le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), une hécatombe en augmentation de 50 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette estimation macabre n'affole absolument pas les dirigeants de l'Union européenne. Ils ne s'inquiètent que du nombre de passages réussis, en augmentation de 83 % en 2023 pour atteindre 183 000 personnes. Les 27 ministres de l'Intérieur se sont réunis jeudi 28 septembre pour discuter du Pacte migration asile, en négociation

depuis 2020. Cette activité fébrile ne vise pas à mieux secourir les réfugiés. Au contraire, depuis des années l'Union européenne ne cesse d'accumuler des obstacles sur les routes de l'exil, les rendant toujours plus dangereuses. Les dirigeants des principales puissances de l'Union européenne affichent à l'unisson un visage

de fermeté tout en étant divisés sur le sort à infliger aux réfugiés.

Meloni, en Italie, réclame que les ONG secourant des migrants les fassent débarquer dans le pays dont leurs bateaux battent pavillon. Cela vise notamment les ONG allemandes comme Sea-Watch. Macron s'est distingué en annonçant que l'aide aux pays d'où partent les migrants serait désormais conditionnée à la capacité de leur État à les dissuader de s'exiler. En Allemagne, le gouvernement a annoncé le rétablissement des contrôles aux frontières de la Pologne et de la Tchéquie, au même titre que leur rétablissement est devenu la norme entre la France et l'Italie à Vintimille depuis des années.

L'augmentation du nombre de morts en Méditerranée démontre à nouveau que rien ne peut dissuader les migrations puisque la misère et le chaos augmentent de l'autre côté de la Méditerranée. Les dirigeants de l'Union le savent, mais pour flatter les courants les plus réactionnaires de leur opinion publique, ils n'hésitent pas à condamner à mort des milliers de femmes et d'hommes.

**Boris Savin**



Des Haïtiens fuyant la violence des gangs s'abritent dans une salle de sport à Port-au-Prince, le 1<sup>er</sup> septembre 2023.

## Haïti : vers une catastrophe de plus

Le 2 octobre, suite à un vote à l'ONU d'une résolution déposée par les États-Unis et l'Équateur, une force multinationale devrait intervenir en Haïti à partir de janvier 2024. Conduite par le Kenya, financée par les États-Unis, elle est censée mettre fin aux exactions des gangs. Dans *La voix des travailleurs*, journal de l'Organisation des travailleurs révolutionnaires (UCI-Haïti), l'éditorial de juillet signale déjà la possibilité d'une intervention :

### Aux manœuvres dilatoires des classes riches et de leurs alliés, imposons nos propres solutions !

(...) Réuni ce vendredi 14 juillet 2023, le Conseil de sécurité des Nations unies a fait miroiter à nouveau l'idée de l'envoi en Haïti d'une « force armée robuste » en soutien à la Police nationale haïtienne. Elle aurait pour mission de traquer les gangs armés, comme n'a cessé de le réclamer le Premier ministre haïtien depuis plus d'un an.

(...) Il y a un air de déjà-vu, de « bouillon réchauffé » qu'ils proposent de servir à nouveau aux masses populaires. Prolongement des forces de répression de la bourgeoisie et des classes dominantes à l'échelle internationale, aucune force militaire sous le label de quelque chapeau que ce soit ne viendra libérer les masses populaires des griffes de leurs exploiters.

Pendant près d'une vingtaine d'années, les soldats américains, français, brésiliens et de plusieurs pays d'Afrique sont restés dans le pays sous la bannière de l'ONU. À leur départ, ils ont laissé un pays exsangue où la misère, l'extrême pauvreté,

la violence et l'insécurité, les épidémies ont prospéré.

(...) C'est par le truchement, en effet, des bandes armées légales et illégales que les classes possédantes maintiennent leur domination sur les classes laborieuses. Aux côtés des forces armées régulières, la bourgeoisie et ses sous-fifres se servent des milices, des criminels, des gangsters, des assassins pour briser la résistance de tous celles et ceux qui s'affranchissent de leurs illusions.

Aux problèmes et péripéties de la classe ouvrière et des masses populaires, les classes dominantes d'ici et leurs alliés internationaux n'ont aucune solution à court terme. Au contraire, tant qu'ils restent aux commandes de cette société, ils ne feront que les empirer. Aux masses exploitées de s'organiser pour débarrasser la société de cette classe parasite et par la même occasion de la débarrasser de la barbarie de l'exploitation de l'homme par l'homme.

**La voix des travailleurs**

## Mer de Chine : mare nostrum américaine

Lundi 2 octobre, des bâtiments de guerre américains dont un puissant destroyer lance-missiles, accompagnés de navires philippins, d'un bateau japonais et d'un autre, canadien, ont manœuvré entre la Chine et les Philippines pour s'entraîner à combattre ensemble contre un ennemi commun.

L'amiral américain a clairement désigné l'ennemi en question, la Chine, et le prétexte, la liberté de navigation.

La mer de Chine méridionale est quasi fermée, bordée par la Chine au nord, le Vietnam à l'ouest, l'archipel des Philippines à l'est, la Malaisie et l'Indonésie au sud. Passage obligé des navires partis des ports chinois pour le détroit de Malacca vers l'Europe, l'Afrique, le Moyen Orient et l'Inde, elle est donc une artère vitale du commerce chinois. Pour s'assurer, autant que faire se peut, du

libre passage, l'État chinois tente de prendre pied sur les îlots déserts de cette région, puis de faire admettre sa souveraineté sur les eaux environnantes. C'est, en tout petit, pour l'instant sans un seul coup de canon et avec quelques siècles de retard, ce qu'ont fait par le fer et par le feu les puissances impérialistes qui ont dominé et dominent toujours la planète.

Tous les pays bordant la mer de Chine méridionale sont d'anciennes colonies, françaises, britanniques, hollandaises, espagnoles, portugaises et américaines

ou, comme la Chine, un pays dominé des décennies durant par toutes ces puissances et quelques autres. Tous ont été conquis par la force, pillés, ravagés. Et c'est encore la marine américaine, la première au monde de très loin, qui vient faire régner l'ordre autour du malheureux îlot Scarborough, un caillou désolé autour duquel la marine chinoise interdit aux bateaux philippins de pêcher.

Les commentateurs aux ordres ont la bouche remplie des « menaces de l'impérialisme chinois ». Mais on n'a encore jamais vu cette dictature, si féroce qu'elle soit pour sa propre classe ouvrière et ses opposants politiques, envoyer un destroyer dans la baie de San Francisco pour y réglementer la circulation.

**Paul Galois**

## Gabon : le dictateur est parti, pas les militaires

Depuis un peu plus d'un mois, le Gabon vit sous le règne des militaires qui ont chassé le dictateur, Bongo. Mais, pour les classes populaires, la situation reste très difficile et la contestation se développe.

Les militaires ont essayé de trouver un soutien populaire. Ils ont montré les valises de billets trouvées dans les maisons de la famille Bongo ou chez certains dignitaires du régime. La presse est aussi plus libre, dévoile ce qui jusque-là était caché, et se permet même de critiquer l'ancien régime et ceux qui y participaient. Surtout, les retraites des fonctionnaires sont de nouveau payées, alors que ce n'était plus le cas depuis 2020 et que toutes les réclamations étaient violemment réprimées.

Mais le nouveau régime a aussi vite montré ce qu'il avait en tête. Ainsi, un décret a interdit à tous les membres du gouvernement dit de transition de se présenter à la future élection présidentielle, sauf au chef de la junte, Brice Oligui Nguema, alors qu'il

dirigeait la garde présidentielle de Bongo ! Les militaires ont refusé de donner le pouvoir aux partis de l'opposition à Bongo, comme ceux-ci le demandaient au début du coup d'État. Nguema a rencontré le candidat de l'opposition, Albert Ondo Ossa, sans que leurs tractations soient révélées. Et depuis, ce politicien est devenu bien discret.

Par ailleurs, le chef de la junte a rencontré tous les dignitaires de l'ancien régime pour leur demander des conseils, paraît-il. Cela a été ressenti par beaucoup comme une provocation. Et les militaires n'ont pas entrepris de démarches pour toucher aux nombreux biens de la famille Bongo, en France notamment. D'autant plus que leur chef possède lui-même plusieurs maisons luxueuses aux États-Unis.

Surtout, si une grande partie des malversations des Bongo et consorts ont été révélées au grand jour, les militaires se gardent bien de dénoncer la domination de l'impérialisme, français notamment, et les énormes profits de Total dans le pétrole ou d'Eramet dans le manganèse. De nombreuses entreprises françaises continuent de s'enrichir grâce aux contrats très avantageux que la dictature leur avait concédés. L'ambassadeur de France est d'ailleurs le premier reçu par Nguema, qui a aussi eu une entrevue avec le directeur au Gabon du trust Eramet. Cela explique certainement le silence du gouvernement français sur ce coup d'État, les intérêts des capitalistes français sont toujours bien protégés.

Si, en général, la population est satisfaite d'être débarrassée de la dictature de Bongo, elle n'a pas vraiment d'illusions sur les militaires au

pouvoir. D'ailleurs, la presse gabonaise a rapporté des grèves contre les conditions de travail. La seule perspective pour que les choses changent réellement, ce serait que la classe ouvrière, importante au Gabon, notamment dans les mines, intervienne pour prendre son sort en main. Il

n'y a en effet rien à attendre des chefs militaires, formés à la répression des révoltes populaires, et pas davantage des politiciens de l'opposition, qui ne rêvent que d'arriver au pouvoir pour s'enrichir en maintenant la population dans la misère.

**Arnaud Vautard**



Mine de manganèse de Comilog, filiale d'Eramet, au Gabon.

## Nigeria : la population face à la hausse des prix



On compte des billets de 500 nairas sur un marché à Yola, en février.

**Les deux principaux syndicats du Nigeria appelaient à la grève générale à partir du mardi 3 octobre contre la hausse du coût de la vie et pour l'augmentation des salaires. Ils ont suspendu cet appel pour une durée de trente jours après l'annonce par le gouvernement de quelques mesures destinées à éteindre l'incendie qui menaçait.**

La hausse des prix rend la vie de la population de plus en plus pénible. La viande de bœuf a augmenté de 31 % en un an, le riz local de 62 %, les haricots de 27 %, l'igname de 45 %. L'inflation qui a déferlé sur tous les pays pauvres, suite aux soubresauts de l'économie mondiale et à leur cortège de spéculations, a été aggravée au Nigeria par les mesures du gouvernement, soucieux de suivre les

injonctions des bailleurs de fonds internationaux.

En juin dernier, le président Bola Tinubu a ainsi annoncé la suppression des subventions sur l'essence, une mesure préconisée par la Banque mondiale. Le prix des carburants a aussitôt triplé, entraînant les tarifs des transports en commun et des camions de marchandises. Sur les conseils du FMI, la monnaie nigérienne, le naira,

a subi une réforme entraînant une dévaluation de 40 %, renchérissant immédiatement toutes les importations.

« *Le gouvernement abandonne le peuple et les travailleurs dans une pauvreté et un abattement atroces* » dénonçaient les syndicats dans leur appel à la grève, demandant aux travailleurs de « *se préparer à une longue grève et à stocker les produits alimentaires de première nécessité* ». Ces mêmes syndicats font aujourd'hui crédit au gouvernement de vouloir améliorer le sort de la population après qu'il a annoncé une augmentation de 43 euros par mois du salaire des fonctionnaires fédéraux, et d'une trentaine seulement pour les travailleurs les moins qualifiés, alors que le salaire mensuel moyen est de 180 euros. Cette promesse, qui ne vaut que pour six mois, ne permettra pas de suivre le rythme de l'inflation, et rien ne dit qu'elle sera plus appliquée que celles faites en août dernier dans le seul but d'amener les syndicats à la table des négociations. Quant à l'immense partie de la population qui dans les grandes villes ne survit que de petits métiers

informels, cela ne lui rendra pas la nourriture ni les transports plus accessibles.

Le Nigeria passe aujourd'hui pour la première économie du continent, notamment grâce à ses exportations de pétrole, mais cela ne donne pas à manger à ses habitants. Dans sa capitale économique, Lagos, des bidonvilles de plusieurs centaines de milliers d'habitants coexistent avec les buildings où vivent quelques milliardaires. Dans le nord du pays, les bandits ou les groupes

armés djihadistes font la loi, chassant les agriculteurs de leurs terres, volant les troupeaux, et poussant les jeunes qui ne veulent pas s'enrôler dans leurs bandes à quitter leurs villages pour émigrer. L'inflation incontrôlée, les mesures gouvernementales, la pression des trusts impérialistes rendent cette situation chaque jour plus explosive et grosse de révoltes, quels que puissent être les arrangements des syndicats avec le gouvernement.

**Daniel Mescla**

### Lisez *Lutte de classe*, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 234 (septembre-octobre 2023):

- Niger : l'engrenage de la guerre ?
- L'impérialisme français et sa politique indopacifique
- Violences policières, violences urbaines : symptômes d'une société injuste
- Mexique : la prochaine « transformation » sera l'œuvre des travailleurs
- La guerre de Poutine en Ukraine et contre son propre peuple
- Les frères Bonneff, reporters de la cause ouvrière

Prix : 2,50 euros-Envoi contre cinq timbres à 1,28 euro



## Kosovo : l'autre poudrière en Europe

Le 24 septembre, le Kosovo, ancienne province de la Yougoslavie avant son éclatement, coincé entre l'Albanie et la Serbie et indépendant depuis 2008, a été de nouveau le théâtre de violents affrontements.

L'attaque menée par des miliciens serbes dans le nord du Kosovo s'est soldée par la mort d'un policier kosovar d'origine albanaise et de cinq miliciens serbes. Les États-Unis ont réagi en appelant la Serbie à retirer les troupes qu'elle avait massées à la frontière du Kosovo et ont annoncé un renforcement de la présence militaire de l'OTAN.

Les tensions entre Serbes et Albanais dans cette région sont récurrentes. 120 000 Serbes vivent dans ce pays à majorité albanaise, dont 40 000 dans le nord du pays où ils sont majoritaires. La Serbie n'a jamais reconnu l'indépendance de son ancienne province et son président, Aleksandar Vucic, se fait le défenseur des Serbes kosovars. Quant au Premier ministre kosovar, Albin Kurti, il rend toujours plus difficile la vie de la minorité serbe. La rhétorique nationaliste de chaque camp ne cesse d'envenimer les relations entre les populations serbe et albanaise, qu'un fossé sépare depuis vingt-cinq ans. La

ville de Mitrovica, au nord du pays, coupée entre une partie nord habitée par des Serbes, et une partie sud habitée par des albanophones, en est le symbole.

Au-delà du Kosovo, la région des Balkans tout entière est une poudrière, et depuis longtemps. L'éclatement de la Yougoslavie conduisit à une guerre qui, de 1991 à 1995, fit au moins 130 000 victimes. Les dirigeants nationalistes des républiques de Serbie, de Croatie et de Bosnie, appuyés chacun par les grandes puissances européennes suivant leurs intérêts, se taillèrent des fiefs indépendants dans la Yougoslavie, en montant les uns contre les autres des peuples qui y vivaient jusqu'alors entremêlés. Les accords de Dayton, signés en décembre 1995 sous l'égide des États-Unis, mirent fin aux combats, mais entérinèrent une politique d'épuration ethnique qui allait se poursuivre, prolongeant un découpage réalisé sur le terrain à coups de massacres et de déplacements de population.



Le 27 septembre 2023, à Banjska, à 15 km de la frontière avec la Serbie.

Les accords de Dayton, rendant la situation intenable pour des peuples plus ou moins coincés dans des ghettos ethniques, contenaient tous les éléments de futurs embrasements. Un an après Dayton, éclatait la guerre au Kosovo opposant cette fois l'armée de libération du Kosovo, l'UCK, à la Serbie. Le président serbe de l'époque, Milosevic, qui pensait que les Albanais, pourtant majoritaires au Kosovo, devaient en être chassés, se lança dans une nouvelle guerre en mars 1998 : 700 000 Kosovars furent déplacés de force vers l'Albanie et la Macédoine voisines. Les puissances impérialistes, et en premier lieu les États-Unis, le laissèrent agir dans un premier temps. Milosevic refusant de rentrer dans le rang, le 24 mars 1999 l'OTAN bombarda la Serbie et le

Monténégro durant 78 jours. Des centaines de civils furent tués, des centaines de milliers durent fuir. Des exactions furent commises par les militaires et paramilitaires serbes contre les populations albanaises du Kosovo, puis par les nationalistes kosovars contre les populations serbe et tzigane.

Les dirigeants serbe, croate et bosniaque, Milosevic, Tudjman et Izetbegovic, qui avaient entraîné leurs populations dans la guerre en attisant les haines nationales, sont morts. Mais leurs héritiers politiques continuent à entretenir les mêmes brûlots. Pourtant ils ne sont pas les seuls fauteurs de guerre, aujourd'hui comme hier. En ce domaine, le rôle des puissances impérialistes est décisif. Depuis plus d'un siècle et demi, hormis durant une quarantaine

d'années du temps de la Yougoslavie titiste et du bloc soviétique qui avaient temporairement permis une certaine coexistence entre ces peuples, les dirigeants européens et américains interviennent dans cette partie de l'Europe pour imposer leur influence économique et politique. Cela était vrai bien avant le début de la guerre en Ukraine, mais cela l'est encore davantage depuis son déclenchement.

Rien n'a donc été réglé depuis vingt-cinq ans. La mosaïque de peuples des Balkans est toujours soumise à une situation invivable. Il ne peut en être autrement sous l'impérialisme. Une véritable liberté des peuples est inconcevable sans leur libération sociale, donc sans le renversement de ce système de domination.

**Aline Retesse**

## Oignons : rien n'échappe à la spéculation

Le prix des oignons en supermarché n'est plus aussi élevé qu'il y a quelques mois. Mais le répit risque d'être de courte durée.

À cause des périodes de fortes chaleurs et de sécheresse de cet été, les spéculateurs se frottent déjà les mains. Or, dans de nombreux pays, c'est un produit de base, très largement consommé.

Si en France, au printemps dernier, l'oignon était rare et cher, ce n'était rien en comparaison de son prix dans certains pays. En Algérie, son prix a été multiplié par quatre ou cinq. En Turquie, il a explosé et est devenu un symbole de l'inflation galopante. En Indonésie, il coûtait plus cher au kilo que le poulet ou le porc, au point que, sur Internet, certains tournaient les choses en dérision en se photographiant avec

des oignons en pendentifs, comme s'il s'agissait de pierres précieuses.

De fait, il existe une spéculation dominée par de grands exportateurs, dont

les plus importants sont installés aux Pays-Bas où la production est orientée à plus de 90 % vers l'export. La consommation de nombreux pays d'Afrique, comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Mauritanie... dépend de ces grands groupes. Il se produit

100 millions de tonnes d'oignons par an à l'échelle mondiale. 8 millions de tonnes circulent sur un marché international contrôlé par ces agro-industriels. C'est cette position qui leur permet de faire monter les prix. L'an dernier, l'ensemble des exportations d'oignons des Pays-Bas a franchi pour la première fois la barre du demi-milliard d'euros de chiffre d'affaires.

C'est ainsi que ces capitalistes ont contribué à affamer des populations entières dans les pays où l'oignon constitue une des bases de l'alimentation. Et cela risque de se reproduire. Le marché en Europe, vient de redémarrer à un niveau de prix élevé, supérieur à celui de l'année dernière. Et, au fur et à mesure que les stocks vont s'écouler, les prix vont sûrement monter.

« L'avantage d'une année où on finit haut, c'est que l'on peut commencer haut », vient de déclarer dans une interview le PDG de Mulder Onions, un des principaux groupes. Et il ajoute : « Je suis optimiste et je vois dans le monde entier de belles opportunités » !

Les moyens ultra-modernes de l'agriculture hollandaise, de la récolte au stockage et à l'expédition, pourraient être un outil fantastique pour faire face aux pénuries dans certains pays, pour compenser les mauvaises récoltes dues aux catastrophes climatiques. Mais, dans les mains des capitalistes, toute production alimentaire, quelle qu'elle soit, devient une arme pour accumuler les profits quitte à affamer les plus pauvres.

**Pierre Royan**



Oignons produits en Hollande à destination de l'Afrique.

# Italie, septembre 1943: de l'écroulement de l'État à son rétablissement grâce au PC stalinien

**Le 8 septembre 1943, le gouvernement Badoglio, en place depuis la destitution de Mussolini 45 jours auparavant, concluait un armistice avec les puissances anglo-américaines. Cet armistice mettait brusquement fin à l'alliance de l'Italie avec l'Allemagne, qui riposta immédiatement en prenant le contrôle d'une grande partie de la péninsule.**

Le gouvernement, le roi Victor-Emmanuel III et les hauts cadres de l'État décidaient aussitôt de fuir Rome, abandonnant la population à son sort et se réfugièrent à Brindisi, dans le sud du pays, que les Alliés contrôlaient depuis le débarquement de leurs troupes en Sicile, deux mois plus tôt.

## L'appareil d'État s'écroule

Suite à cette décision, qu'ils apprirent par la radio, des dizaines de milliers de soldats italiens se retrouvèrent sans ordres ni consignes. Toute l'autorité de l'État s'écroulait. Giaime Pintor, un journaliste démocrate bourgeois, décrivait ainsi la situation: «*Les soldats qui, en septembre 1943, traversaient l'Italie, affamés et à moitié dévêtus, voulaient avant tout rentrer chez eux et ne plus entendre parler de guerre et de sacrifices. C'était un peuple vaincu, mais ils avaient la conscience des offenses infligées et subies et le dégoût des injustices vécues.*»

De son côté, l'armée allemande répondait à ce chaos et au retournement de son allié d'hier en établissant dans le nord du pays un régime fantoche baptisé République sociale italienne.

Elle sortit Mussolini de prison pour qu'il incarne cette nouvelle version du fascisme, entièrement soumise à Hitler.

## La fin de Mussolini, pas de la dictature antiouvrière

Après que le 25 juillet 1943 Mussolini eut été forcé à la démission et emprisonné, le gouvernement Badoglio et le roi avaient négocié en secret avec les Alliés. Ils voulaient, malgré la chute du régime, sauvegarder les intérêts de la bourgeoisie italienne et éviter d'être entraînés avec l'Allemagne dans la débâcle.

Après la victoire soviétique à Stalingrad, la guerre avait pris le tournant vers une victoire du camp allié. Du côté de l'Axe, l'Italie accumulait les défaites. C'est dans ce contexte que la grande bourgeoisie et les sommets de l'État avaient préparé leur retournement d'alliance. Outre l'évolution du rapport de force militaire, la crainte d'une explosion sociale les confirmait dans l'idée qu'il était temps de changer leur fusil d'épaule. Ils avaient en effet de quoi s'inquiéter: en mars 1943, en pleine guerre mondiale, sous un

régime de dictature en place depuis 21 ans, une vague de grèves partie de Turin s'était étendue aux grandes villes industrielles, révélant non seulement l'exaspération contre la guerre et les souffrances endurées, mais aussi que le régime ne faisait plus peur. À ce propos, Churchill, dans ses *Mémoires*, constata: «*Le fascisme en Italie est mort. Toute trace en a été balayée. L'Italie est devenue rouge du jour au lendemain.*»

Le gouvernement Badoglio était pris entre les troupes alliées, qui progressaient dans le sud du pays, et les armées allemandes au nord. En même temps, la colère des masses faisait resurgir le spectre des révolutions ouvrières de la fin de la Première Guerre mondiale. Il imposa donc l'état de siège et interdit les manifestations qui saluaient la chute de Mussolini, tentant de maintenir la dictature contre la classe ouvrière. Mais le chaos qui suivit le 8 septembre et la proclamation de l'armistice marqua l'écroulement de toute autorité et la débandade de l'État italien.

## Le Parti communiste stalinien à la rescousse de la bourgeoisie

Après le 8 septembre, l'urgence pour la bourgeoisie italienne était de reconstituer un appareil d'État capable d'exercer l'autorité une fois que l'Allemagne serait vaincue. Badoglio et le roi, réfugiés au Sud, tentaient bien difficilement de maintenir un semblant d'autorité étatique, sous la protection des troupes alliées. Mais dans le reste du pays rien n'était joué et l'espoir d'une révolution était désormais bien présent.

Un Comité de libération nationale se forma au nord afin d'imposer son autorité aux différents groupes de partisans, souvent formés des jeunes soldats laissés sans directives, qui aspiraient à en finir avec la guerre et à rentrer chez eux. Le Parti communiste y joua un rôle important. C'est bien la politique de sa direction stalinienne qui allait aider



Boulangerie prise d'assaut le 7 avril 1944 dans la banlieue de Rome.

la bourgeoisie à rétablir son autorité.

Si le Parti communiste était présent dans la classe ouvrière, notamment dans les grèves qui reprenaient dans les grandes usines du Nord malgré l'occupation allemande, ce n'était pas pour défendre une perspective de révolution. Les grèves ouvrières, l'engagement de milliers de militants communistes dans la lutte contre les fascistes et l'armée allemande, montraient pourtant qu'elle était possible. Mais pour les dirigeants du PC, c'était surtout la démonstration qu'il faudrait compter avec eux pour rétablir l'ordre bourgeois.

Fin mars 1944, Togliatti, le dirigeant du PC de retour d'URSS où il s'était réfugié, rassurera la bourgeoisie. Dans son discours resté célèbre comme «le tournant de Salerne», du nom de la ville où il fut prononcé, il affirma, conformément à la politique dictée par Staline, qu'il n'était pas question de révolution ouvrière, mais de créer un gouvernement d'union nationale avec toutes les forces politiques opposées aux fascistes.

Les dirigeants communistes firent passer cette politique de collaboration de classes auprès de leur base comme une «première étape» de la révolution, nécessaire pour libérer le pays du fascisme avant de libérer la classe ouvrière. Mais l'escroquerie allait se prolonger. Le 25 avril 1945 vit la défaite des armées allemandes et la fin de ce qui restait des autorités fascistes, suivies

de la mise en place d'un gouvernement d'union nationale comprenant trois ministres communistes, sans même qu'il soit question de détrôner le roi. Selon Togliatti, devenu ministre de la Justice, l'heure n'était toujours pas à la révolution ouvrière car il fallait «reconstruire le pays, avec le sens des responsabilités».

La classe ouvrière, affamée, qui survivait au milieu des ruines, était donc priée par les dirigeants de son parti de se retrousser les manches et d'accepter la surexploitation nécessaire pour que la bourgeoisie italienne puisse continuer, en temps de paix, à faire autant de profits qu'en temps de guerre.

En guise d'ersatz de révolution, le PC allait finalement accepter le remplacement de la monarchie, décidément trop compromise avec le fascisme, par la république. Proclamée en 1946, elle devint dans son langage la «république née de la résistance» et «fondée sur le travail», et sa Constitution «la plus démocratique du monde». Ces mythes allaient servir, durant toute la période suivante, à justifier la trahison des dirigeants staliens.

Alors que la fin de la guerre avait vu les possibilités révolutionnaires commencer à se concrétiser, alors que l'appareil d'État s'effondrait et que la classe ouvrière se montrait combative et mobilisée, la direction stalinienne dite communiste permit ainsi à la bourgeoisie de rétablir son pouvoir.

Nadia Cantale



Avril 1944: grève générale à Turin.

## 13 octobre : s'en saisir pour affirmer nos revendications

Le 13 octobre, les huit confédérations qui cherchent à prolonger l'intersyndicale constituée pendant le mouvement sur les retraites, appellent à une journée de mobilisation pour, selon la CGT, « nos salaires, nos retraites, nos droits, pour l'égalité, les services publics et l'environnement ».

Mais ce sont les salaires et les prix qui retiennent toute l'attention des travailleurs. Dans ses tracts, la CGT dénonce à juste titre l'explosion des profits. Au premier trimestre 2023, pendant que les plus pauvres des travailleurs en sont à se priver du nécessaire, les profits des industries agroalimentaires ont progressé de 18 %. Entre 2010 et 2023, les profits ont augmenté de 45,6 %, amenant les bénéfices des entreprises du CAC40 au record de 142 milliards d'euros en 2022.

Face à cette véritable guerre sociale, il faudrait que les travailleurs se battent collectivement et avec détermination pour des objectifs qui remettent

en cause le pouvoir absolu du grand patronat sur l'économie. Il faudrait arracher les 500 euros qui manquent chaque mois, l'indexation automatique des salaires sur les prix, et le contrôle sur les comptes des entreprises. Mais pour les syndicats, il s'agit au mieux de demander l'ouverture de négociations salariales, ou encore d'exiger la conditionnalité des aides publiques aux entreprises. Ils cherchent à accréditer l'idée que les travailleurs pourraient s'en sortir s'ils étaient bien représentés auprès du patronat ou dans les entreprises. C'est un leurre et une impasse.

Macron a annoncé la tenue d'une conférence sociale le 16 octobre pour



discuter des bas salaires avec les organisations syndicales. Rien de consistant ne sortira de ces nouvelles discussions. Pour ne donner aucune illusion aux travailleurs, le gouvernement a déjà annoncé que les thèmes de la conférence sociale seraient limités aux « minima conventionnels, classifications et déroulés de carrière », aux « temps partiels et contrats courts », et enfin aux « exonérations de cotisations, primes d'activité et tassement des rémunérations ». S'il sera question des minima de branche qui, en raison de la hausse du smic, se retrouvent

mécaniquement en dessous de celui-ci, les salaires des millions de travailleurs ne seront même pas abordés. Cela n'empêchera pas les organisations syndicales de participer à ces simulacres.

Quelles que soient les limites de l'appel syndical à la mobilisation du 13 octobre, les travailleurs révoltés par la guerre sociale que le patronat leur mène, peuvent et doivent s'en servir, pour mettre en avant leurs propres revendications, et pour discuter de la nécessité d'en finir avec ce système capitaliste fauteur de misère et de guerre.

**Serge Benham**



**Dans nos bulletins  
Lutte ouvrière**

**Un bon salaire,  
pas des miettes**

Au lieu d'un bon salaire, la direction essaie de mettre en place une « une prime d'intéressement collectif liée à la qualité du service rendu », qui bien sûr ne serait pas versée à chacun.

Eh bien, laver les fesses des patients, ramasser leurs excréments, faire le ménage et la vaisselle, entretenir les locaux et réparer, c'est un sacré service rendu à la collectivité. Et c'est bien plus utile que ce que font les directeurs.

Quels que soient les textes gouvernementaux et les manœuvres de l'ARS et de la direction, chacun mérite un salaire suffisant pour vivre sans se priver.

**CHI Clermont /  
Fitz-James**

**Alertez les  
mémés et  
les pépés !**

Devant le manque critique de personnel médical et d'infirmiers dans les établissements de santé, la loi de financement de la Sécurité sociale permet, à titre provisoire, de maintenir leur activité jusqu'à leur... 72<sup>e</sup> anniversaire !

On suppose que c'est une blague !

**CHU de Besançon**

## Marins pêcheurs : dans les filets de Total

Le 22 septembre, le secrétaire d'État à la Mer, Hervé Bréville, a confirmé la fin au 15 octobre des aides publiques pour le carburant des bateaux de pêche. L'État y aurait dépensé 75 millions d'euros depuis seize mois, avec l'explosion des prix du gazole, offrant 20 centimes par litre avec un plafond de 300 000 euros par armement.

Les professionnels, particulièrement ceux des chalutiers, les navires qui consomment le plus, affirment que dans ces conditions ce n'est plus la peine de sortir en mer, et on peut le comprendre. En effet, ils ne pourront pas répercuter la hausse du gazole sur les prix de vente de leur pêche. Le prix de détail du poisson de ligne a déjà augmenté de 40 % en cinq ans et les ménages populaires se tournent de plus en plus, bien obligés, vers le poisson d'élevage voire suppriment carrément ce type d'alimentation. La restriction des zones de pêche dans les eaux britanniques suite au Brexit, la raréfaction de la ressource, la concurrence des énormes bateaux-usines, la multiplicité et la complexité des

règlements de pêche quelle que soit leur justification, rend le métier de plus en plus ingrat.

Le gouvernement avance les mêmes solutions que ses prédécesseurs : des discussions, des commissions, un vague saupoudrage de promesses pour l'avenir et, aujourd'hui, des sorties de flotte. Cela veut dire qu'on subventionne

des patrons pêcheurs pour qu'ils mettent leur bateau à la casse et licencient leur équipage. Ces sorties de flotte durent depuis 1991, au fur et à mesure que le poisson s'est fait rare sur les côtes européennes, et cela a favorisé les plus grands navires, les plus gros armateurs, les méthodes de pêche les plus industrielles, et exacerbé tous les problèmes.

Visiblement, l'avenir des petits patrons pêcheurs, des équipages et de tous ceux qui vivent de ce métier ne vaut pas plus aux yeux du gouvernement que les habituelles opérations de communication. TotalEnergies



À Douarnenez.

offrira un petit rabais sur le carburant vert, dès que les pompes seront aménagées, CMA CGM, l'armateur milliardaire, propose quelques sous de sa fondation aux patrons méritants ou inventifs. Le secrétaire d'État a de plus promis qu'une partie des taxes sur les éoliennes marines servirait à la transition écologique de la pêche. Mais les éoliennes en question n'existent aujourd'hui que dans son imagination. Enfin, Hervé Bréville a promis d'insister auprès des banques pour qu'elles n'étranglent pas les armateurs et les équipages.

Cinquante-huit bateaux de pêche sont partis à la casse cet automne. Les équipages licenciés devront se contenter des promesses ministérielles pour payer leurs traites et leurs factures. Quant aux 15 000 marins qui demeurent et aux dizaines de milliers de travailleurs de la filière pêche, personne ne leur demande leur avis.

**Paul Galois**

## Aéroport de Roissy : attention, danger!

**Sur l'aéroport de Roissy, début septembre, un accident très grave a eu lieu. Dans un terminal désert, la nuit, un salarié a fait une chute de six mètres.**

Cet accident aurait pu être mortel. Fatalité? Au contraire: un salarié de 62 ans, intérimaire chez un sous-traitant d'ADP, une équipe réduite, de nuit, en hauteur, sans matériel... on ne pouvait que redouter l'accident.

La direction d'ADP, donneur d'ordres et donc responsable, se sent obligée maintenant de faire pression sur ses salariés pour qu'ils fassent respecter la sécurité chez les sous-traitants. Quelle hypocrisie! En fait, c'est tout ce système de sous-traitance en cascade et de recherche du moindre coût qu'il faut remettre en cause.

La sécurité est le cadet des soucis des patrons de la zone. Les salariés qui travaillent sur la piste, la traversent, ou ceux qui sont à

côté, comme les bagagistes, respirent à plein poumons kérosène et particules fines. Et, côté ville, c'est pareil pour les riverains. À la longue cela provoque des cancers. Mais les profits d'abord.

Chez Gimap, entreprise sous-traitante qui assiste les voyageurs à mobilité réduite, il existe des fauteuils électriques. Beaucoup sont en panne. Fournir de tels fauteuils soulagerait le dos des salariés. Là encore, pas question. Chez un autre sous-traitant, Hubsafe (sûreté), les salariés se voient imposer des vacances de 12 heures par jour. Il y a eu des arrêts maladie suite à un AVC et une crise cardiaque. N'est-ce pas suffisant pour se dire qu'il y a peut-être un problème? La direction, elle, ferme les

yeux et continue.

Il y a des dizaines de milliers de salariés sur la zone de Roissy et les problèmes de santé ne manquent pas. La médecine du travail est censée y veiller et faire de la prévention. Mais il n'y a pas assez de médecins. En plus, dans nombre d'entreprises, les patrons font pression sur les médecins pour qu'ils n'accordent pas trop de restrictions médicales. Ils préfèrent des salariés en invalidité que des postes aménagés.

Au vu des chiffres qui classent la France en dernière position en Europe en matière de nombre d'accidents du travail et de conditions de travail, le gouvernement... diffuse une publicité à la télévision et à la radio. Cela ne suffira pas à convaincre les patrons. C'est aux travailleurs d'imposer le respect de la sécurité.

**Correspondant LO**

## Accidents du travail: deux morts par jour

**Lundi 25 septembre, le ministre du Travail Olivier Dussopt a lancé une campagne de sensibilisation sur le thème « Sécurité au travail: responsabilité de l'entreprise, vigilance de tous ».**

En 2021, quelque 640 000 accidents du travail, dont 39 000 graves, ont été déclarés, ayant entraîné plus de 700 décès, soit deux morts par jour. Trente-sept de ces morts étaient des jeunes de moins de 25 ans.

Le bilan réel est sans doute bien supérieur car, dans les entreprises, il n'est pas rare que le patronat et sa maîtrise fassent pression sur les travailleurs pour qu'ils ne déclarent pas les accidents.

Certaines catégories de travailleurs sont plus touchées que d'autres: les nouveaux embauchés, mal ou pas prévenus des risques de leur poste de travail, ou encore les intérimaires, les travailleurs détachés et les femmes.

Après avoir baissé après 1990, le nombre des accidents est stable

depuis une dizaine d'années. Aux deux morts par jour s'ajoutent en effet quotidiennement une centaine de blessés graves.

Selon le ministre, faire baisser le nombre d'accidents du travail serait l'affaire de tous. Et, pour atténuer le mauvais chiffre hexagonal, il indique que les accidents du travail ne

sont pas tous comptés de la même façon en Europe. Par exemple, depuis 2019, on prendrait toujours en compte en France les malaises mortels ayant lieu dans le cadre professionnel, alors qu'en Allemagne ce lien devrait être prouvé. Mais en pratique, quelle que soit la loi, il est souvent bien difficile de faire reconnaître un accident du travail, du fait de l'attitude des employeurs qui ne veulent pas avoir à payer des cotisations supplémentaires.

On peut aussi juger de ce que vaut cette campagne du ministre si on se rappelle que son promoteur a rallongé de deux ans la durée de vie professionnelle avant la retraite. Deux ans de plus au travail quand on avance en âge, voilà de quoi, malheureusement, augmenter le nombre des accidents!

**Jacques Fontenoy**



## Adecco: patrons récidivistes, justice laxiste

**Il aura fallu vingt-trois ans et plusieurs non-lieux pour qu'un nouveau procès s'ouvre le 28 septembre contre deux directeurs d'une agence d'intérim Adecco. En 2001, une plainte avait été déposée contre cette agence, située à Paris-Montparnasse, spécialisée dans la restauration et l'hôtellerie.**

Un jeune stagiaire en poste en 2000 avait découvert, scandalisé, un classement ethnique et s'était rapproché de SOS-Racisme pour dénoncer ce fichage. Les Européens étaient fichés BBR (bleu, blanc, rouge) ou Gaulois, les Africains, Maghrébins et Asiatiques étaient classés PR4 (prétendument illettrés). Certaines entreprises d'hôtellerie exigeaient de connaître l'origine du salarié pour ne pas le mettre en salle ou au contact des clients. C'est ainsi que nombre d'Africains qui souhaitaient être commis ou serveurs se retrouvaient à la plonge.

Malgré des dizaines de témoignages, malgré les fichiers, les juges avaient déclaré des non-lieux, au prétexte que les personnes discriminées avaient tout de même eu des missions d'intérim... à la plonge. Au bout du compte, il y aura peut-être des condamnations, mais pas pour les principaux responsables. Ce sont deux lampistes qui vont payer, les deux

directeurs qui tenaient cette agence et qui ont été pris la main dans le sac, alors que nombre d'autres sont passés au travers. Les patrons d'Adecco et surtout les grands groupes hôteliers ne seront pas inquiétés.

**Aline Urbain**



Bla bla bla...

## Pontiers - Sète: en grève

Jeudi 28 septembre, les pontiers de Sète, agents territoriaux en charge de faire basculer ou pivoter les ponts pour permettre aux bateaux de circuler entre les canaux du centre-ville et la mer, se sont mis en grève pour exiger de meilleures conditions de travail et une augmentation de salaire.

C'est la réaction des travailleurs à la décision du conseil régional d'Occitanie, dirigé par la socialiste Carole Delga, de réorganiser le service, avec à la clé la suppression de deux des sept emplois actuels. Concrètement, un pontier fera le service de deux, dans des conditions

plus stressantes, depuis la capitainerie, avec un système informatisé et des caméras de surveillance, au lieu d'être sur place pour manœuvrer son pont. Et, alors qu'ils auraient davantage de responsabilités, les pontiers perdraient leur indemnité de service.

Moins d'emplois et moins de primes, pour plus de travail et plus de stress: ils se sont mis en grève. Et si à l'issue de négociations, vendredi 29 après-midi, les pontiers ont suspendu leur mouvement dans l'attente d'un accord formel, ils se disent vigilants et prêts à recommencer.

**Correspondant LO**

## Tours : colère dans la santé

Les deux cliniques privées de l'agglomération de Tours, Vinci et l'Alliance à Saint-Cyr-sur-Loire, ont été en lutte pendant plusieurs jours les semaines passées. Dans le public, c'est l'hôpital Clocheville, hôpital pour enfants de Tours, où dix-sept services se sont déclarés en grève lundi 2 octobre : le secteur de la santé craque de partout.

Les raisons crèvent les yeux, à Tours comme ailleurs dans le pays : des soignants en sous-effectif, épuisés, qui ne peuvent plus accueillir convenablement les patients. Dans le privé, les économies faites sur leur dos vont directement dans les poches des actionnaires. Dans le public c'est plus indirect mais le résultat est le même : les crédits refusés aux hôpitaux finissent dans les poches des marchands d'armes, des cabinets de conseil et de multiples

autres parasites nuisibles.

Lundi 2 octobre, à Clocheville, la colère a explosé, après de nombreux signes avant-coureurs ces derniers mois : communiqués à la presse locale et grèves de certains services. Dix-sept services se sont déclarés en grève illimitée, et plus de 150 hospitaliers de toutes les catégories, malgré les réquisitions, se sont rassemblés dans la cour avec force banderoles, pancartes, sifflets et slogans. Là comme partout, le manque d'effectifs

a des conséquences scandaleuses : lits fermés, bambins que l'on trimballe d'un service à l'autre, opérations reportées au dernier moment alors que les petits patients ont été mis à jeun toute la journée. Le personnel ne le supporte plus, et on le comprend.

Les directions se dédouanent en invoquant le nombre insuffisant de recrutements. Mais les raisons sont connues de tous : sans une injection massive de crédits publics dans la santé, permettant de multiplier les effectifs, de diminuer drastiquement le temps de travail et d'augmenter les salaires, on continuera à manquer d'hospitaliers.

Correspondant LO



Grévistes de l'hôpital Clocheville.

## Grenoble Métropole : roulés par Alstom

À grand son de clairon, la Métropole grenobloise s'était dotée pour vingt ans de sept bus électriques... et d'une image de collectivité soucieuse de l'environnement et de la défense du « savoir-faire français ».

Mis en service en 2020, ils devaient officiellement contribuer à décarboner le réseau de transports. Mais ces bus à 430 000 euros pièce, sans compter la location des batteries à 180 000 euros, ont subi de nombreuses avaries techniques et n'ont jamais vraiment bien fonctionné. Leurs portes avaient du mal à fermer, les caissons protégeant les batteries n'étaient que passablement étanches et les plateaux pour les personnes à mobilité réduite étaient défectueux. Quant à leur conduite, elle était considérée comme particulièrement difficile et accidentogène par les chauffeurs eux-mêmes. Après La Rochelle, Strasbourg et

Paris, c'est donc à Grenoble que ces véhicules ont ainsi « innové » en étant à l'arrêt la moitié du temps.

En septembre, les véhicules neufs électriques ont été immobilisés au garage et remplacés par des bus traditionnels, dont certains vieux diesel très polluants. Alstom, dont la filiale Aptis a d'ailleurs cessé toute activité depuis 2022, n'envisageait absolument pas d'assurer le suivi des ventes et la maintenance. Si le contrat entre Alstom et le Smmag (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise) avait été respecté, l'industriel, incapable d'assurer le fonctionnement de ses bus, aurait dû payer des pénalités s'élevant

à 1,1 million d'euros. En réalité, un accord vient d'être trouvé qui permettra à Alstom de ne pas s'acquitter de la totalité de cette somme tout en reprenant son matériel défaillant. Le Smmag s'oriente pour sa part vers l'achat à un prix réduit de sept nouveaux bus électriques produits par Iveco. Derrière cet arrangement entre élus et industriels, il y a la perspective autrement plus alléchante pour Alstom du renouvellement à court terme des rames de tramways de l'agglomération grenobloise, un marché évalué autour de 180 millions d'euros.

Aux automobilistes les restrictions de la ZFE (zone faibles émissions), les contrôles et PV pour pollution, et à Alstom le développement durable... de ses profits avec l'argent public.

Correspondant LO



Rassemblement le 28 septembre à Fleury-Mérogis.

## Fleury-Mérogis : les territoriaux se font respecter

Mercredi 4 octobre, plusieurs dizaines d'agents territoriaux de la mairie de Fleury-Mérogis, dans l'Essonne, en étaient à leur onzième jour de grève.

Ils demandent le respect des engagements pris par le maire PCF en novembre 2022. Il s'agissait alors de créer des « groupes de travail et de concertation » sur la réorganisation des services et d'une prime de pouvoir d'achat qui peut s'élever de 300 à 800 euros.

La CGT a appelé le 28 septembre à un rassemblement et à une manifestation jusqu'à la mairie. Celle-ci s'est terminée dans le bureau du maire. Malgré la présence des gendarmes, les grévistes n'ont quitté les lieux qu'après avoir obtenu un rendez-vous. Une

délégation devait être reçue après la pause de midi.

À l'issue de cette réunion, la colère a éclaté et, si le maire a accepté de discuter des conditions de travail, il a maintenu son refus d'accorder la prime de vie chère, et a refusé de payer les jours de grève.

En réponse, les travailleurs ont décidé la reconduction de la grève, et des agents d'autres services ont rejoint le mouvement. Depuis, la grève se poursuit et les travailleurs sont déterminés à obtenir satisfaction.

Correspondant LO

## Seb Moulinex – Mayenne : deux jours de grève

L'usine Seb Moulinex de la ville de Mayenne fabrique des machines à café et des robots cuiseurs. Elle emploie 500 salariés en CDI, dont environ la moitié sont en production, l'autre moitié en bureau d'étude.

De nombreux intérimaires sont présents dans l'usine, leur nombre variant selon les demandes en production. Les conditions de travail sont dures et les salaires insuffisants.

Le mécontentement général a conduit quelques dizaines de salariées à se mettre en grève le matin du mercredi 27 septembre à la prise de poste. Les revendications portaient surtout sur les conditions de travail. Elles ont vite convaincu l'ensemble de leurs collègues en production et seuls les intérimaires sont entrés pour travailler. Si les salariés des bureaux d'étude, suite à des promesses de la direction, n'ont pas rejoint le mouvement, le syndicat

CGT l'a tout de suite soutenu et, dès l'après midi, la direction ouvrait les négociations en présence des délégués syndicaux. Faute d'avancées, les grévistes ont décidé de bloquer l'entrée des camions dès le lendemain matin.

Sous cette pression, la direction a finalement accepté de revoir toutes les « fiches emploi » en lien avec les salariés. Elle a accepté une augmentation de salaire mensuel allant jusqu'à 44 euros pour les coefficients les plus bas. Les travailleurs ont voté pour la reprise de façon majoritaire, fiers d'avoir relevé la tête et fait parler d'eux.

Correspondant LO

# SNCF Loire Océan : on n'est pas volontaires!

**Le conseil régional des Pays de la Loire, dirigé par une majorité LR, a décidé l'ouverture à la concurrence à partir de 2024 d'une partie des lignes ferroviaires de la région transportant des voyageurs.**

Le transport de marchandises sur rail, lui, avait été ouvert à la concurrence par le gouvernement Jospin de « gauche plurielle » et son ministre des Transports du PCF. Il avait à l'époque permis la mise en application du décret, décidé par le gouvernement de droite précédent, autorisant sa privatisation.

Sur la région, c'est la filiale SNCF Voyageurs Loire

Océan qui a été choisie, avec une promesse d'économies de 33 % et d'un quart de trains supplémentaires sur certaines lignes. Derrière ces chiffres, la réalité pour les travailleurs du rail est brutale. La direction de la SNCF, après avoir expliqué dans un premier temps qu'elle était à la recherche de volontaires pour faire fonctionner sa filiale, pourrait ensuite obliger certains

cheminots à y travailler si elle ne trouve pas assez de monde, comme le lui permet une loi passée en 2018 par le gouvernement de Macron. De plus, les « volontaires » désignés ainsi pourraient être licenciés s'ils refusaient cette mutation d'office dans la filiale.

Pour le moment, il n'y aurait qu'une vingtaine de volontaires déclarés sur presque 400 recherchés. Certains, même parmi ces volontaires, disent déjà qu'il faudra se préparer à réagir collectivement face à la direction de cette filiale,

qui cherchera à faire des économies sur les salaires, notamment avec la suppression de certaines primes. La direction de la SNCF a été interpellée le 20 septembre par une soixantaine de cheminots venus lui demander des explications. Elle n'a donné aucune garantie sur les salaires, ni sur les futures conditions de travail de ceux qui intégreront la filiale.

Les cheminots qui travaillent aux ateliers de maintenance ne croient pas, eux, que la situation va s'améliorer. En effet le manque d'effectif est déjà tellement criant que 17 trains par jour sont actuellement supprimés, prétendument à cause d'animaux traversant les voies. Comme si c'était nouveau ! Mais l'explication est plus simple : il manque une

vingtaine de travailleurs pour réparer les trains dans ces ateliers, où les salaires sont au niveau du smic. En effet ceux qui trouvent un emploi mieux payé ailleurs n'hésitent plus à partir. Et c'est bien compréhensible, avec l'inflation que tout le monde connaît.

Alors, malgré les inquiétudes, de nombreux cheminots multiplient les discussions sur le sujet. Pour le moment, les réactions sont variées et le sentiment général n'est pas à la résignation.

La direction, qui s'apprête à envoyer un nouveau courrier à tous ceux concernés par cette ouverture à la concurrence, commence, elle, à sentir que ces désignations d'office ne vont pas passer comme une lettre à la poste.

**Correspondant LO**

## SNCF - TER d'Amiens : ne pas se laisser diviser!

Dans le cadre de l'ouverture à la concurrence, la direction de la SNCF commence la privatisation dans les Hauts-de-France. Dans le secteur des TER d'Amiens, c'est sa filiale, l'Étoile d'Amiens, qui a remporté le marché. Elle s'est donc attelée à recruter des volontaires pour cette structure, en expliquant que ce serait une façon de travailler plus près de chez soi. Mais les conditions de ces contrats restent floues : davantage de flexibilité (travail de nuit et week-end) et rien de précis sur les salaires.

Autant dire que mardi 26 septembre, date de clôture des inscriptions, elle n'avait pas tous ses volontaires : il en manquerait 80 sur les 464 attendus. Qu'importe ! La direction a continué les pressions et a imposé à ceux qui avaient plus de 50 % de leur service dans le secteur d'Amiens de signer, en les menaçant de mutation ou de licenciement s'ils refusaient. Il est devenu clair pour beaucoup que, de choix, il n'en était pas question !

Certains cheminots sont conscients qu'ils auront à défendre leurs conditions

de travail et leurs salaires en restant à la SNCF ou en acceptant le départ pour l'Étoile d'Amiens. C'est ce qu'ils ont exprimé en refusant de répondre à la SNCF. Jeudi 28 septembre, une centaine de travailleurs ont fait entendre leur inquiétude en envahissant une réunion du CSE du TER Hauts-de-France qui se tenait à Amiens. La privatisation, c'est-à-dire essentiellement la dégradation des conditions de travail des cheminots, n'est pas encore sur les rails !

**Correspondant LO**



Mobilisation devant la gare d'Amiens contre la mise en concurrence.

COURRIER PICARD

## QUI SOMMES-NOUS?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal octobre 2023.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du

reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside

en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet  
[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)  
**Vidéos** [www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)  
**Audio-LO** [www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# Pauvreté : une spirale infernale

Le rapport de la Direction des affaires économiques et sociales, la Dress, sur les personnes allocataires des minima sociaux, pour l'année 2022, fait apparaître une augmentation globale de leur nombre.

Au total, enfants compris, ce sont 6,9 millions de personnes qui vivent, ou plutôt survivent, au moyen de différents minima sociaux. Cela représente plus de 10 % de la population. Les allocataires proprement dits sont 4,34 millions. Le RSA et l'allocation adulte handicapé concernent plus de 1,9 million de personnes. Les titulaires du RSA sont les travailleurs qui arrivent

à la fin de leurs indemnités chômage. Pour une grande part, les titulaires de l'AAH sont usés, affaiblis, diminués par des conditions de travail qui ont détruit leur santé, et ils ne peuvent même pas bénéficier de l'invalidité au travail, car les conditions d'accès à celle-ci sont bien limitées, tout comme d'ailleurs la possibilité d'être allocataire de l'AAH. C'est cette dernière



Une collecte alimentaire du Secours populaire.

catégorie qui a augmenté le plus : 3,4% en un an.

Enfin, par rapport à la hausse officielle du coût de la vie, le rapport note sans surprise une perte du

pouvoir d'achat de tous les allocataires des minima sociaux.

Ces chiffres reflètent une marginalisation de plus en plus grande, dans la durée,

de toute une partie de la classe ouvrière, contrainte de vivre à l'aide de ces petites allocations.

Il faut refuser la division que la bourgeoisie et ses représentants tentent d'introduire entre les travailleurs en présentant, contre toute vérité, ceux que le travail a brisés et ceux que l'exploitation a mis de côté comme des parasites.

Les seuls assistés sont les capitalistes, qui vivent, et vivent très bien, en appauvrissant le reste de la société.

Paul Sorel

## Dettes de l'État : les travailleurs n'ont pas à payer

Mercredi 27 septembre, le ministre de l'Économie a commenté le projet de loi de finance 2024, qui prévoit le budget de l'État pour l'année. Il a affirmé à cette occasion que réduire la dette publique relève du « devoir de l'intérêt national ».

Évidemment, il semble de bon sens de vouloir réduire la dette de l'État, de la même manière, nous disent les commentateurs de la presse patronale, que monsieur-tout-le-monde rembourse les siennes. La dette publique ne cesse de s'alourdir et a même dépassé les 3 000 milliards d'euros en mars. Le gouvernement prévoit donc d'emprunter sur les marchés la somme record de 270 milliards pour l'année 2023, afin de colmater ce déficit vertigineux.

Celui-ci a véritablement explosé à partir de 2012, lorsque la Banque centrale européenne avait ouvert les robinets du crédit facile pour tenter d'enrayer la paralysie du système, lors de la crise de la zone euro. Depuis, la dette a continué d'augmenter de manière spectaculaire lors des crises suivantes, Covid, guerre en Ukraine.

Bruno Le Maire prévoit 16 milliards d'euros d'économies pour 2024, réalisés presque en totalité par la

fin des aides énergétiques – le fameux « bouclier tarifaire » mis en place en 2022. Autrement dit, l'explosion des factures d'électricité des travailleurs va financer la réduction du déficit. Mais cette dette, ce ne sont pas les travailleurs qui l'ont faite. Elle n'a pas servi à ouvrir des lits d'hôpitaux, à embaucher des soignants, des facteurs ou des enseignants. Ce sont les cadeaux au grand patronat, les subventions versées aux plus grandes entreprises qui ont creusé le déficit de l'État.

Que ceux qui sont responsables de la dette, les capitalistes et les classes riches, la payent !

Camille Paglieri

## Arrêts maladie : nouvelle attaque

Prétextant d'une hausse du coût des arrêts de travail de 8 % entre 2021 et 2022, le gouvernement prévoit de durcir les règles.

L'an dernier déjà, le gouvernement avait tenté de ne plus reconnaître les arrêts prescrits lors des téléconsultations par un autre médecin que le médecin traitant. Finalement retoquée par le Conseil constitutionnel, la mesure à peine modifiée refait son apparition dans le projet de loi de finance 2024. Il prévoit désormais de limiter les arrêts prescrits par téléconsultation à trois jours. Seul le médecin

traitant serait autorisé à délivrer des arrêts plus longs, mais uniquement « en cas d'impossibilité, dûment justifiée par le patient » de se rendre physiquement chez le médecin.

Le gouvernement a également prévu d'inscrire dans le prochain budget des mesures pour intensifier les contrôles sur les salariés comme sur les médecins et de permettre de ne plus indemniser les travailleurs lorsque les arrêts maladie seraient considérés comme non justifiés... par un médecin délégué par l'employeur.

David Mencas

## Rouen : incendie de deux immeubles

Quatre ans après l'incendie dans l'usine Lubrizol, qui vit partir en fumées et en cendres 9 000 tonnes d'hydrocarbures et autres produits chimiques, ce sont deux immeubles inoccupés d'une cité de HLM désaffectée qui se sont enflammés et effondrés le samedi 30 septembre à Rouen. Heureusement sans faire de victime !

Si la zone touchée par les retombées de suie et de particules est moins étendue que celle polluée par Lubrizol, il n'en reste pas moins que, cette fois encore, la population est exposée à des produits toxiques propagés par l'incendie et surtout à une grande quantité d'amiante dont les immeubles étaient truffés.

Les immeubles en question sont du type « Verre et acier » qui furent en vogue au début des années 1970. Leur structure modulaire

métallique préfabriquée en usine permettait une construction légère et rapide. Mais ils auraient dû s'appeler « Verre, acier et amiante » tant les faux-plafonds en sont remplis !

Ils s'avèrent à l'usage bruyants, d'une isolation thermique sommaire, et surtout, malgré l'amiante, les incendies s'y propageaient très facilement. Sur les trois cités de ce type à Rouen, neuf incendies ont causé la mort de huit personnes entre 1981 et 2011.

Il fut alors décidé de détruire ces cités.

Celle dans laquelle s'est produit ce dernier incendie était inoccupée depuis 2017. Un des immeubles avait déjà été démolé après désamiantage, avec un financement de l'Établissement public foncier de Normandie qui avait permis de bénéficier de fonds réservés à la réhabilitation des friches industrielles. Mais la réglementation en la matière a changé.

Au final, Rouen-Habitat, le bailleur social propriétaire des immeubles et du terrain, envisageait un projet commun avec Virgil et Cogedim, branche du groupe Altarea, géant de l'immobilier et propriétaire de centres commerciaux. Les promoteurs auraient

intégré le désamiantage et la démolition dans un projet immobilier de 600 logements, et de 175 autres construits par Rouen-Habitat. Les sommes en jeu avec le désamiantage ont manifestement fait traîner

les choses. Le projet est en gestation depuis six ans... et les immeubles à l'abandon derrière des palissades qui ne protègent de rien, et surtout pas des incendies et de leurs retombées !

Correspondant LO

